



**La Savenière 70- Sberchamps**

**B-6800 Libramont**

## **CRITERIUM JEUNES CHEVAUX**

### **Testage Tour Adeclux 2016**

L'Adeclux, en collaboration avec le GHS et le sBs met sur pied un circuit de formation des jeunes chevaux dénommé "**Testage Tour Adeclux 2016**".

Le but recherché est de proposer aux éleveurs et/ou propriétaires de jeunes chevaux de 7-4 à 7 ans de former ces derniers en limitant les déplacements et le coût dans des épreuves adaptées.

#### **Qualificatives:**

Le testage tour comportera 6 étapes et une finale. Ces qualificatives pourront s'intégrer dans des journées de concours traditionnels du calendrier 2016 du GHS. Elles peuvent également faire l'objet d'une journée indépendante des autres concours.

Les dates et les lieux suivants sont retenus:

-23/04/2016: Bonnert

-30/0504/2016: Libramont GK team

-14/05/2016: Hatrival

-04/06/2016: Hérock

-25/06/2016: Moyen

-02/07/2015: Clairefontaine

09/07/2015: Finale dans le cadre du pré-foire avec épreuves deux manches.

### **Finale:**

La finale aura lieu le samedi 09 juillet dans le cadre du C3 du "pré-foire" sur le site de la Foire de Libramont.

Seuls les chevaux ayant participé à 4 qualificatives minimum auront accès à la finale; sauf participation "hors concours".

### **Types d'épreuves:**

4 ans: Qualif: bar A sans chrono et sans barrage: hauteurs progressives de 80 à 100 cm.

Finale; Bar A 2 manches+ barrage sans chronomètre.

5 ans: Qualif: Bar A sans chrono et sans barrage; hauteurs progressives de 90 à 110 cm.

Finale: Bar A 2 manches+ barrage au chronomètre.

6 ans: Qualif: Bar A 2 phases; hauteurs progressives de 100 à 115 (6ans) et 110 à 120 (7ans).

Finale: Bar A 2 manches + barrage au chronomètre.

### **INSCRIPTIONS:**

L'inscription au testage tour Adeclux 2016 se fera au moyen du document en annexe.

Une copie du document d'origine du cheval sera jointe.

Le tout à envoyer à l'adresse suivante: ADECLUX asbl, Sberchamps, La Savenière 70 à 6800 LIBRAMONT par courrier ou par mail à l'adresse [jeangallet@scarlet.be](mailto:jeangallet@scarlet.be) avant le 10 avril 2016.

Contrairement à ce que prévoit l'art 209.3 du règlement particulier de concours d'obstacles édité par le GHS (éd 2014), le nombre de chevaux montés par un

même cavalier est limité à 4 (quatre) chevaux. Il en est de même pour la finale du 09/07/2016. Le nombre de chevaux ne pourra cependant pas être une entrave au bon déroulement des épreuves.

Afin de conserver aux épreuves et au challenge toute sa régularité, il n'est pas autorisé de faire une épreuve « hors classement » avant celle comptant pour le classement officiel de l'épreuve et pour le challenge.

Dans le but de promouvoir les élevages et/ou de favoriser la commercialisation des jeunes chevaux, les éleveurs/propriétaires peuvent remettre un texte prouvant les performances des parents du cheval. Ce texte pourra être lu lors du passage du jeune cheval. Les résultats cités doivent pouvoir être vérifiés sur base des publications des stud-book ou de la fédération.

Le coût de l'inscription au CHALLENGE du testage est de 50€ (cinquante) à verser au compte BE39 3670 6427 8519 de l'Adeclux.

**5 euros par participation (maximum 25€) seront ristournés par l'ADECLUX aux éleveurs/propriétaires en ordre de cotisation 2016 et présents à l'AG 2017 lors d'un décompte final.**

**Il est cependant nécessaire que, lors de chaque épreuve, le droit d'inscription soit payé normalement via le GHS.**

**Le coût de l'engagement à chaque épreuve est de :**

**11€ pour les 4 ans et 12€ pour les 5 et 6/7 ans.**

**Flots pour les parcours corrects en 4 et 5 ans.**

**Pour les 6/7 ans, voir grille GHS (hauteur 110cm)**

**Des prix en nature peuvent être remis par l'organisateur.**

**De plus, lors de chaque qualificative, l'Adeclux partagera dans chaque épreuve une enveloppe de 100€ à répartir entre les corrects en 4 et 5 ans et selon la répartition 50/30/20 aux trois premiers des 6/7 ans.**

**Cette enveloppe sera doublée pour la finale.**

**Pour ces primes, il faut que le cheval soit valablement inscrit au testage et que le propriétaire soit en ordre de cotisation 2016.**

### **Harnachement:**

Pour les 4 ans, seul le simple filet est autorisé comme embouchure.

Seule la martingale à anneaux sans système d'arrêt est autorisée suivant art 1207 de la FRBSE.

A l'arrière, les grandes guêtres et protège-boulets doubles sont interdits.

### **CHALLENGE**

**L'ADECLUX** récompensera (généreusement) les lauréats d'un challenge dans les trois catégories (4, 5 6/7 ans) dont le classement sera établi de la manière suivante sur base des **4 meilleurs classements en qualificatives** et de la finale:

4 et 5 ans:

Correct	+22
de 1 à 3 points	+20
de 4 à 7 points	+ 15
de 8 à 11 points	+8
de 12 et plus	+4
Éliminé/abandon	+1

6/7 ans

1er	+50
2ème	+45
3ème	+40
4ème	+35
5ème	+30
6ème	+25
.....	.....

Les points acquis lors de la finale seront doublés.

En cas d'ex-aequo au classement final du challenge, les points de la finale seront prépondérants.

LES PRIX SUIVANTS seront offerts par l'ADECLUX et remis lors de l'AG suivante:

4 ans: 200€ (100-60-40)

5 ans: 300€ (160-80-60)

6/7ans: 400€ (220-120-60)

Ces primes seront partagées: 75% pour le propriétaire et 25% pour le naisseur (membre 2016 de l'Adeclux) et remises à ces personnes si elles sont présentes à l'AG suivante.

**L'ADECLUX se réserve, avec l'accord du GHS, la possibilité d'adapter le présent règlement et d'y ajouter tout point non prévu.**



La Savenière, 70- Sberchamps

B6800 LIBRAMONT

Challenge testage Tour ADECLUX 2016

## Bulletin d'inscription

NOM du cheval:.....

(en annexe, copie du document d'origine)

Age:.....

Propriétaire.....

(êtes-vous déjà membre de; l'Adeclux - cotisation 2016 de 25€ au be39 3670 6427 8519)

Naisseur:.....

(si différent du propriétaire et si membre ADECLUX)

**Cette inscription n'est valable que si elle est confirmée par un paiement de 50€ au compte be39 3670 6427 8519 de l'ADECLUX.**

Pour rappel, l'Adeclux restituera 5€ par parcours (max 25€) à ses membres en ordre de cotisations 2016 et présents à l'AG 2017.

Le propriétaire, responsable de l'inscription, accepte le règlement de l'Adeclux et déclare s'y soumettre.

Signature du propriétaire,